

MODIFICATION DE PROGRAMME N°2 – FICHE PROJET

Pôle 3. CULTIVE-TOI A L'ABBAYE

Opération 5.12 « Abbaye Be Jong – Création d'un espace information jeunesse »

Type d'opération : Socio-économique

Porteur de l'opération : Commune de Forest

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « Espace Info Jeunesse » émerge du constat de terrain d'un manque de connaissance des jeunes (et principalement ceux issus de milieux défavorisés) sur les ressources et dispositifs d'aide existants pour faire face aux problématiques qui se posent à un âge de transition entre adolescence et jeune adulte. Que ce soit une problématique liée à l'orientation scolaire ou professionnelle, la formation professionnelle, la validation des compétences, aux dispositifs d'aide à la recherche d'emploi, les jeunes méconnaissent les ressources et les leviers qu'ils peuvent activer.

Notre finalité est de créer un espace dédié aux jeunes du quartier qui rassemble en un seul lieu des acteurs ressources pour ce public, afin d'offrir un service global allant de l'information, conseil, orientation jusqu'à l'accompagnement individuel et l'organisation d'actions collectives. La création d'un tel espace dédié à la jeunesse sur le quartier Abbaye doit ainsi permettre de traiter globalement les enjeux liés à la jeunesse, en décloisonnant les approches sectorielles menées par chaque acteur.

En effet, si le quartier Saint-Denis bénéficie (entre autres) de la présence des éducateurs de rue de l'AMO Dynamo, de la proximité du CPAS et d'un planning familial, les jeunes ne bénéficient pas encore d'un lieu accessible sans rendez-vous où ils peuvent obtenir une réponse globale et immédiate à leurs questions, et cela quelle que soit la problématique évoquée. Un lieu partagé par plusieurs structures aux missions complémentaires pour répondre aux besoins d'un seul et même public, où les jeunes peuvent revenir sans conditions et nouer dans le temps une relation de confiance avec les structures qui y travaillent.

Par ailleurs, lors de nos rencontres avec les associations du secteur socio-culturel, on a identifié leur besoin d'avoir une infrastructure à disposition qui leur permettrait de proposer des activités avec les jeunes du quartier Abbaye.

Notre objectif est donc de créer un espace dédié aux jeunes du quartier qui rassemble en un seul lieu des acteurs ressources pour ce public, afin d'offrir un service global allant de l'information, conseil, orientation jusqu'à l'accompagnement individuel et l'organisation d'actions collectives. La création d'un tel espace dédié à la jeunesse sur le quartier Abbaye doit ainsi permettre de traiter globalement les enjeux liés à la jeunesse, en décloisonnant les approches sectorielles menées par chaque acteur.

En rassemblant ces acteurs en un lieu dédié à la jeunesse, il devient alors possible d'aborder dans un continuum les questions de la prévention et du traitement du décrochage scolaire jusqu'à l'insertion professionnelle des jeunes ou la concrétisation de leur projet personnel. Les jeunes du quartier Abbaye trouveront ainsi la possibilité d'être accompagné dans leur orientation et construction de projet de vie depuis leur adolescence (à partir de 12 ans) jusqu'à leur autonomisation comme adulte (jusqu'à 26 ans), par des personnes de référence, avec qui la confiance est établie.

Le public visé est ainsi constitué par l'ensemble des jeunes, filles et garçons de 12 – 26 ans du quartier Abbaye et ses abords, au-delà de toute frontière culturelle et linguistique.



BUDGET DÉTAILLÉ APRÈS MODIFICATION FINANCES

	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Investissement	0,00 €	3.054,00 €	0,00 €	0,00 €	3.054,00 €
Personnel	613,87 €	19.500,00 €	19.500,00 €	19.500,00 €	59.113,87 €
Fonctionnement	6.674,61 €	13.594,02 €	8.118,00 €	8.118,00 €	36.504,63 €
TOTAL	7.288,48 €	36.148,02 €	27.618,00 €	27.618,00 €	98.672,50 €

L'opération est financée à 100% par la Région.

Objet de la modification de programme : Il a été décidé de renforcer la communication autour du projet « Espace jeunesse », de ce fait deux dépenses ont été reportées de 2015 à 2016 : la création du site internet, dont le montant estimé s'élève à 4.800,00 € ; l'achat de matériel informatique, dont le montant estimé s'élève à 3.054,00 €. Beaucoup de mobiliers ont pu être récupérés ce qui justifie la diminution significative du budget « investissement ».

